



Transports scolaires Année scolaire 2021/2022 Elèves externes et demi-pensionnaires

✓ Elèves domiciliés dans la Métropole de Lyon

Les abonnés actuels reçoivent un dossier directement à leur domicile.

En cas de perte ou de non réception du dossier d'abonnement, et pour les **nouveaux élèves**, l'imprimé est téléchargeable sur <http://www.tcl.fr> dès le 10 juin 2021 (rubrique rentrée 2021)

Pour toute information complémentaire : Allo TCL au 04.26.10.12.12

Tous les élèves utilisant le réseau S.N.C.F. doivent remplir **un imprimé SNCF (à retirer au collège)**.

Il est fortement conseillé de privilégier vos demandes par internet et de ne pas attendre septembre pour enregistrer vos abonnements (les prélèvements ne débuteront qu'à partir de septembre)

✓ Elèves domiciliés dans le Rhône HORS Métropole de Lyon

Les inscriptions pour les abonnements annuels scolaires/étudiants du réseau des Cars du Rhône pour l'année 2021-2022 sont accessibles depuis le 4 mai 2021 sur le site internet <http://www.carsdurhone.fr/scolaires> qui présente toutes les informations utiles (tarifs, règlement des transports, horaires, itinéraires, etc.)

Les élèves déjà inscrits pour 2020-2021 peuvent renouveler leur abonnement en ligne, en se munissant de leurs identifiants de connexion et de leur numéro de carte Oûra!. Leur nouvel abonnement sera ensuite chargé sur la carte Oûra! déjà en leur possession.

Les familles ont jusqu'au **11 juillet 2021** pour avoir la garantie d'un titre valide dès la rentrée scolaire.

✓ Elèves domiciliés dans l'Ain

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur <http://www.auvergnerhonealpes.fr/scolaireain>

Si l'élève utilise le réseau SNCF, une liasse SNCF à récupérer auprès du collège devra être jointe au dossier (joindre 2 photos portant au verso, les nom et prénom de l'élève + 1 enveloppe de format 11 x 22 libellée à l'adresse personnelle de l'élève ou de son représentant légal et affranchie au tarif en vigueur pour les lettres de 50 grammes).

Pour les élèves utilisant le réseau TCL : il appartient aux familles de contracter elles-mêmes l'abonnement pour l'utilisation du réseau TCL et de s'acquitter intégralement de cette dépense. Les familles doivent conserver les justificatifs qui leur seront demandés par le Conseil Départemental de l'Ain courant avril 2022. Le support carte Técély, n'est pas pris en charge.

Les familles ont jusqu'au **19 juillet 2021** pour s'inscrire ; au-delà de cette date une pénalité de 30 euros sera appliquée.

✓ Elèves domiciliés dans l'Isère

Vous pouvez vous connecter sur le site <https://www.isere.fr/pack-transport> qui vous permet de vous inscrire en ligne ou de télécharger le dossier d'inscription. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter « allopac rentrée » au 04-76-00-36-36.

Date limite d'inscription sur internet : **15 juillet 2021** (5 juillet 2021 pour un envoi par mail ou papier)

Vous trouverez sur ce lien la brochure complète <https://www.isere.fr/sites/default/files/pack-rentree-brochure-transport.pdf>

Pour tous renseignements complémentaires concernant les transports scolaires, vous pouvez contacter Mme GROBON au 04 72 98 20 70 (secrétariat du collège).